

TER + VÉLO :

Votre vélo a aussi droit à son billet !

1€



Du 1^{er} mai au 28 septembre 2025
Réservation à 1 € obligatoire sur 4 lignes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Sur 4 lignes TER, votre vélo a aussi droit à son billet à 1€

hors abonnés TER sur leur parcours d'abonnement

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord **les week-ends et jours fériés du 1^{er} mai au 28 septembre 2025 ainsi que les vendredis 2, 9 et 30 mai** sur les lignes :

Lyon - Genève

Valence - Gap

Grenoble - Gap

Et tous les jours, du 1^{er} mai au 28 septembre, sur la ligne **Lyon - Marseille**, pour les trains Lyon - Avignon, Lyon - Marseille et Valence - Marseille.

Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des services supplémentaires sont prévus pour améliorer votre expérience à bord avec votre vélo, notamment la présence d'un personnel dédié pour faciliter l'embarquement.

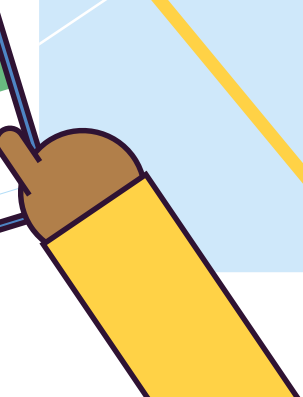
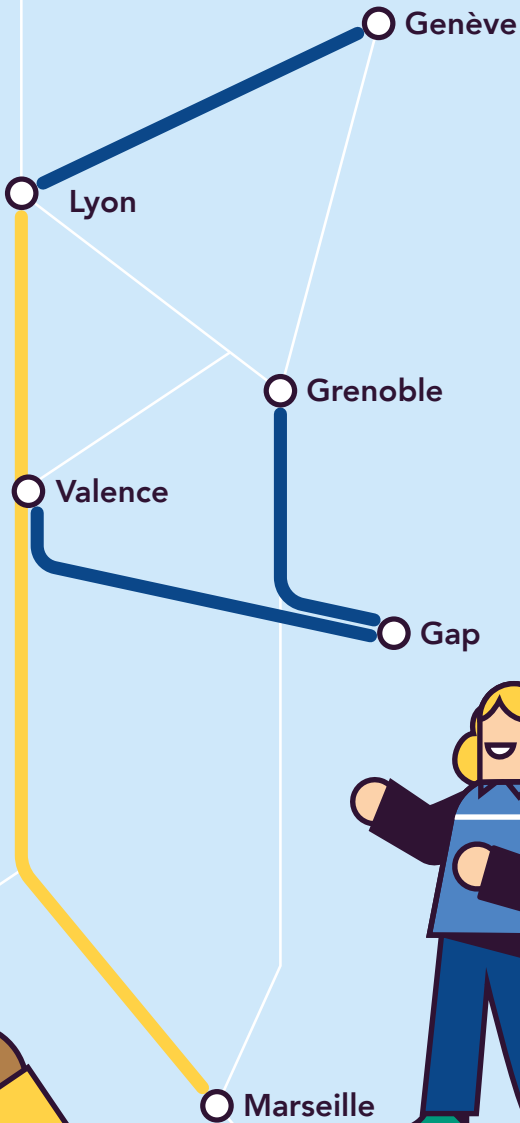
Préparez votre voyage

1. Pour 1 €, réservez votre place vélo à bord →
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)





Pour en savoir +
sur les autres lignes,
scannez-moi !



Les bonnes pratiques font les bons voyages



01 Privilégiez les heures creuses et les trains accessibles à la réservation vélo

Aux heures de pointe ou en cas d'affluence, l'accès à bord et aux emplacements vélos n'est pas garanti.



02 Utilisez uniquement les espaces vélos dans les trains

Repérez-vous au pictogramme vélo présent sur les portes des voitures ou dans les espaces dédiés. Ne stationnez pas dans les couloirs ou sur les plateformes.



03 Pensez à étiqueter votre vélo



04 Retirez les accessoires volumineux



Ne sont pas autorisés à bord :
les remorques non pliées,
tandems, tricycles, vélos couchés,
fatbike, triporteurs et cargos.